|  |
| --- |
| **Modèle d’entente de med-arb** |

Une entente de med-arb est nécessaire dans les cas suivants :

* Lorsque le contrat sur lequel est basé le litige ne prévoit aucune clause de med-arb;
* Lorsqu’aucune règle ne prévoit de med-arb mais que les parties souhaitent procéder par voie de med-arb pour régler le litige qui les oppose.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*Numéro de dossier CRDSC : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

*“Un différend ayant été soulevé, les parties soussignées conviennent par les présentes de référer ce différend au processus de med-arb final et sans appel du secrétariat de règlement des différends du Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada et conformément à son code de procédure (le Code canadien de règlement des différends sportifs, tel qu’amendé de temps à autre).”*

Signé par représentant

(nom en lettres moulées) (identification de la partie)

le à .

(date) (ville, province)

Signature adresse courriel

Signé par représentant

(nom en lettres moulées) (identification de la partie)

le à .

(date) (ville, province)

Signature adresse courriel